Accord-cadre relatif à la location et à la maintenance de systèmes d’impression numériques professionnels avec prestations associées au profit des ateliers et points d’impression des services déconcentrés de l’Etat et d’établissements publics de la région Auvergne Rhône Alpes.

(SolimProd 2)

ANNEXE MS 1

engagement du titulaire à l’exécution de la clause sociale d‘insertion

Le Titulaire,

représenté par : Nom du signataire

Prénom

Qualité

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article 10.6 relatif à l’insertion sociale**.**
* S’engage à réserver, dans l’exécution du marché, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à l’article 10.6.1.2 du cahier des clauses administratives particulières à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
* S’engage à respecter les actions énoncées dans l’annexe MS 2 « performance en matière d’insertion ».
* S’engage à prendre l’attache de l’EPEC, facilitateur désigné par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales. Un plan d’action prévisionnel devra être élaboré à cet effet et validé par l’EPEC.
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur conformément à l’article 10.6.5 du CCAP, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

Fait à ……………………………………. Le ……………………

Le Titulaire  
(signature et cachet)